

SESSION 2012

FICHE D'INSCRIPTION AUX EXAMENS DU **BIA** ET DU **CAEA**

A retourner au CIRAS (ou à remettre au formateur), accompagnée des pièces demandées, au plus tard le mercredi 28 mars 2012

N° D'INSCRIPTION (réservé à l'administration) :

Je soussigné(e), sollicite mon inscription au :

- **Brevet d'Initiation Aéronautique (BIA)** ⁽¹⁾
- **Certificat d'Aptitude à l'Enseignement Aéronautique (CAEA)** ⁽¹⁾

et certifie exacts tous les renseignements indiqués ci-dessous.

NOM (en majuscules) :

Prénoms :

Né(e) le :/...../.....

à (Ville) :, département :

Sexe : Féminin ⁽¹⁾ Masculin ⁽¹⁾

Adresse personnelle :- n° et rue :

- code postal : Ville :

- téléphone personnel :

Nom et adresse de l'Organisme ou de l'établissement scolaire ayant dispensé l'enseignement :

Nom :

Adresse :

CP : Ville :

Tél :

Choix d'une épreuve facultative

- Anglais Aéronautique
- Aérostat
- Vol Libre.....
- Aéromodélisme
- ULM.....
- Aucune épreuve

**Cochez
Obligatoirement
une case ci-contre,
en fonction de votre
choix !**

Attention, ce choix est définitif !

SIGNATURE DU CANDIDAT

⁽¹⁾ Rayez la mention inutile

PIECES A FOURNIR

- 1 photocopie de la carte d'identité ou du passeport ;
- 1 enveloppe à fenêtre 22 cm x 11 cm, affranchie au tarif en vigueur, sauf pour les élèves scolarisés CIRAS ;
- 1 certificat de participation à la JAPD ou 1 attestation de recensement pour tous les candidats âgés de plus de 16 ans et de moins de 25 ans à la date d'inscription ;
- Pour le CAEA, fournir **en plus**, une lettre de motivation, une copie des diplômes, une attestation d'inscription à l'université pour l'année en cours ou une attestation d'exercice.

DEROULEMENT DES EPREUVES

Les épreuves écrites du BIA et celles du CAEA se tiendront le **mercredi 16 mai à 8h30**.

Les centres d'examens de l'académie sont les suivants : Collège Maurice Satineau, Lycée Gerville Réache, Lycée de Providence, Lycée Nord Basse-Terre.

Les candidats seront affectés en fonction de leur lieu de formation.

Les candidats hors Ciras composeront au Lycée de Providence.

PUBLICATION DES RESULTATS

Dès validation par les services du rectorat, les résultats vous seront communiqués par courrier. Ils seront publiés dans les centres d'examens, sur le site web du CIRAS et sur celui du rectorat de l'académie Guadeloupe.

CONTACTS

Comité d'Initiation et de Recherche Aéronautique et Spatiale (C.I.R.A.S.)

Adresse : Lycée de Providence
Morne l'Épingle – BP 230
97139 Abymes

Coordonnateur du CIRAS : Raymond OTVAS

Courriel : ciras.guadeloupe@laposte.net

Site internet : <http://www.cirasguadeloupe.fr>

Téléphone : 0690 56 38 33

TEXTES DE REFERENCE

Arrêté du 04 novembre 1999, BO n°40 du 11 novembre 1999

Note de service n°2012-004 du 06/01/2012, BO n°3 du 19 janvier 2012